

13 sep 2018 -13:12

## L'ONSS clôture le trajet d'intégration

104 collaborateurs de la Sécurité sociale d'outre-mer ont intégré le siège central de l'ONSS à Bruxelles à la fin du mois d'août. Leur déménagement correspond à la fin provisoire d'un trajet d'intégration intensif. Tous les collaborateurs de "l'ONSS intégré" résident aujourd'hui sous le même toit.

### Revenu net : 19 millions d'euros

Rassembler les diverses administrations distinctes dans un même immeuble a permis de vendre des bâtiments durant le trajet d'intégration. Cette opération a rapporté 37 millions d'euros. La moitié de cette somme a été réinvestie dans la rénovation nécessaire du bâtiment Horta et dans l'intégration des nouveaux services. Toute cette opération a généré un revenu net de 19 millions d'euros pour le Trésor public. Il s'agit de recettes directes. Ce montant ne prend pas en compte les économies réalisées sur les frais d'entretien à long terme. Dans l'intervalle, les nouveaux propriétaires ont pris possession des bâtiments que nous leur avons vendus.

Cette opération n'a pas que des implications financières, mais également sociales et non des moindres. Il est plus efficace et écologique de réunir plusieurs administrations à un même endroit que de disperser des services. Il est intéressant de noter que les bâtiments vendus ont été destinés à des habitations privées, ce qui a un impact positif sur les quartiers où ils se trouvent.

Selon Maggie De Block, *"voici un bel exemple de réforme d'un service public avec une plus-value pour le citoyen. Rassembler diverses administrations a un impact positif sur la prestation de services"*.

### 5 fusions en 3 ans

L'intégration a débuté au début de l'année 2015 alors que l'Office de sécurité sociale d'outre-mer (OSSOM) et l'Office national de sécurité sociale des autorités provinciales et locales (ONSSAPL) avaient fusionné pour devenir l'ORPSS (l'Office des régimes particuliers de sécurité sociale). Les 223 collaborateurs de ce dernier ont intégré l'ONSS le 1er janvier 2017 bien qu'ils travaillaient encore dans leur ancien lieu de travail (jusqu'il y a peu).

En 2016, les tâches de perception de la Caisse spéciale de compensation pour allocations familiales en faveur des travailleurs occupés dans les entreprises de batellerie (la CS4) ont été transférées à l'ONSS.

La fusion avec l'Inspection sociale, qui relevait jusqu'alors du SPF Sécurité sociale, fut importante. En 2017, 272 de ses collaborateurs sont venus renforcer l'inspection de l'ONSS.

Enfin, le 1er janvier 2018, la Caisse de secours et de prévoyance en faveur des marins (la CSPM) fut intégrée à l'ONSS.

### Vidéo : le réaménagement en images

Le 25 mai 2018, s'est tenu à Bruxelles un colloque à l'occasion du 20e anniversaire de la responsabilisation des institutions publiques de sécurité sociale (IPSS). Dans ce cadre, l'ONSS a commandé

un film d'animation qui illustre le parcours de ces récentes intégrations : <https://youtu.be/wqiPMI9rBww>.

Office national de sécurité sociale  
Place Victor Horta 11  
1060 Bruxelles  
Belgique  
02 509 31 11  
<http://www.rsz.fgov.be/fr>

Kris Wils  
Contact presse  
02 509 36 24  
[press@rsz.fgov.be](mailto:press@rsz.fgov.be)